

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cession de portions de chemins ruraux

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal en date du 14/11/2019, une enquête publique aura lieu à la mairie de PLUMELIAU-BIEUZY du vendredi 13 décembre 2019 à 14h au samedi 28 décembre 2019 à 12h inclus pour :

Cession de portions de chemins ruraux à Gueltas, Kérones, Moulin de Guervaud, Saint Nicolas des Eaux, Le Rohic.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissariat enquêteur : Mme GUILLAUME Josiane, domiciliée en mairie, par mail : mairie@plumeliau.fr ou par voie postale : Mairie 4 Place du Général de Gaulle – Pluméliau - 56930 Pluméliau-Bieuzy.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la mairie : www.plumeliau.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les :
Vendredi 13 décembre 2019 de 14h à 17h

Samedi 28 décembre 2019 de 9h à 12h

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus postérieurement à l'enquête à la disposition du public en mairie et pourront être communiqués à toute personne qui en ferait la demande à Monsieur le Maire.